

7EME TROPHÉE SENIORS - GOLF DE NIORT

LES 24 ET 25 JUIN 2017

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de 35 € et possédant un **certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve**, faute de quoi la participation sera compromise. Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le 23 juin 1967 ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. **La journée d'entraînement est prévue le vendredi 23 juin 2017 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.49.04.64.48).**

Deux séries :

- **série Messieurs** : comprenant 111 joueurs au maximum, index inférieur à 19.5 / repères jaunes.
- **série Dames** : comprenant 33 joueuses au maximum, index inférieur à 21.5 / repères rouges.

Les inscriptions seront retenues en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National, puis les index à la date de clôture des inscriptions, enfin selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions

III - CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX : un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking. Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

Départage : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF en mort subite sur les trous 10 puis 18 et ainsi de suite si nécessaire.

NB : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

Tirage des départs : les départs du T1 se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National puis l'index. Pour le T2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du T1.

IV - ENGAGEMENTS

Les bulletins d'inscription sont à déposer à l'accueil du golf de Niort accompagnés du règlement du droit d'engagement, ou transmis par courrier à :

Trophée Séniors 2017
Golf de Niort
Chemin du grand ormeau
79000 Niort

Clôture des engagements :

Mardi 21 juin 2017 à 18h00

Droit d'engagement :

4 tarifs (20, 25, 65 et 70 euros) détaillés sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du mercredi 22 juin 2017 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI - DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement

Contact association: asso.sportive.golf.niort@gmail.com